

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 20 octobre 2014 à 19h30, à l'Auberge Duchesnay, 140 Montée de l'Auberge, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Jacques Tessier, Maire suppléant
- Madame Sylviane Cloutier, conseillère
- Monsieur Clément Gignac, conseiller
- Madame Diane Guérard, conseillère
- Monsieur Claude Lessard, conseiller
- Monsieur Claude Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

- Monsieur Denis Bourgault, inspecteur
- Madame Vivian Viviers, directrice générale

ABSENCE MOTIVÉE: Monsieur Michel Croteau, Maire

Les membres du conseil présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 22 septembre 2014;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
5. Certificats de crédits disponibles ;
6. Rapport de l'inspecteur ;
7. Rapport de la directrice générale;
 - a) Exercice militaire en janvier 2016;
8. Désignation d'un signataire au compte de banque;
9. Reconduction du mandat du Maire suppléant;
10. Adoption du projet de schéma de couverture de risques révisé;
11. Dossiers 38-40, chemin Thomas-Maher (installation septique);
12. Dossier 264, chemin Mongrain (déplacement du chemin);
13. Dossier 308, chemin du Croissant (installation septique);
14. Dossier 377, chemin Thomas-Maher (dérogation mineure);
15. Bassins de rétention (sédiments);
16. Gicleurs;
17. Terrains du ministère des Ressources naturelles et de la Faune;
18. Autres sujets :
 - a)
19. Période de questions
20. Levée de la séance.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

Ouverture de la séance (1)

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire suppléant Jacques Tessier souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19h30.

100-2014 Adoption de l'ordre du jour (2)

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Tessier
ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

101-2014 Adoption du procès-verbal de la séance du 22 septembre 2014 (3)

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Diane Guérard
ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 22 septembre 2014, tel que préparé par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

102-2014 Adoption des listes et rapports mensuels (4)

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sylviane Cloutier
ET RÉSOLU d'adopter les listes et rapports sommaires ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois de septembre 2014;
- Conciliation bancaire au 30 septembre 2014;
- Rapport budgétaire pour le mois de septembre 2014.

ADOPTÉ

103-2014 Certificats de crédits disponibles (5)

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Lessard
ET RÉSOLU d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

104-2014 Rapport de l'inspecteur (6)

M. Denis Bourgault dépose le résumé des permis et certificats émis pour le mois de septembre 2014.

M. Bourgault remet de plus aux membres copie d'une lettre et d'un constat d'infraction préparés par nos procureurs concernant le 72, Chemin Thomas-Maher. Dès que le délai sera expiré, nous ferons un suivi serré de ce dossier.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Lessard
ET RÉSOLU de prendre acte du rapport de l'inspecteur

ADOPTÉ

105-2014 Rapport de la directrice générale et suivi du procès-verbal de la dernière réunion (7)

1.- Site web

Mme Viviers mentionne que des modifications ont été apportées au site web. Elle ajoute que certaines boîtes de courriels sont pleines et qu'il faudrait faire en sorte de les vider. Elle transmettra la marche à suivre pour ce faire.

2.- Popote Multi-Services

Mme Viviers soumet aux membres du conseil une demande d'aide financière de Popote Multi-Services, organisme auquel nous contribuons chaque année pour aider les personnes âgées qui ont besoin de services d'accompagnement ou de livraison de repas. Il est convenu de contribuer un montant de 350 \$ à cet organisme.

3.- Paniers de Noël

Depuis quelques années, nous participons à la confection des Paniers de Noël pour les personnes démunies de la région. Un article sera à nouveau publié dans notre journal pour ceux qui veulent faire un don en argent ou en denrées alimentaires. Il est convenu que la ville versera un montant de 500 \$ comme nous le faisons depuis quelques années.

4.- Vente des terrains adjacents à la Chapelle

Mme Viviers mentionne que le président de la Fabrique, M. Bob van Oyen, a transmis un courriel confirmant que l'Assemblée de Fabrique serait prête à procéder à la vente des deux terrains moyennant un juste prix. M. Gignac mentionne qu'il connaît bien M. van Oyen et qu'il serait prêt à le rencontrer avec M. Claude Tessier pour connaître leurs conditions. Ce dossier est reporté à une prochaine séance du Conseil.

a) Exercice militaire en janvier 2015.

Mme Viviers soumet aux membres du Conseil un document préparé par le Capitaine Michel Pelletier, du 5e Groupe Brigade Mécanisé du Canada concernant un projet d'exercice militaire qui aurait lieu en janvier 2015. Monsieur Jacques Tessier explique sommairement l'exercice puisqu'il assistait à la rencontre. Dès que nous aurons d'autres informations, nous en informerons la population.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Tessier,
ET RÉSOLU de prendre acte du rapport de la directrice générale.

ADOPTÉ

106-2014 Désignation d'un signataire au compte de banque (8)

CONSIDÉRANT QUE le 5 octobre 2014, lors des élections municipales partielles, M. Clément Gignac a été élu conseiller du District no 6 en remplacement de M. Guy Jacob;

CONSIDÉRANT QUE M. Guy Jacob était le conseiller responsable des finances et était autorisé à signer les transactions au compte de la Ville de Lac-Saint-Joseph auprès de la Caisse Desjardins;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Claude Tessier
ET RÉSOLU à l'unanimité de désigner M. Clément Gignac, conseiller responsable des finances et l'autoriser à signer toutes transactions nécessaires ainsi que les chèques concernant le compte de Ville de Lac-Saint-Joseph portant le numéro 70458 auprès de la Caisse Desjardins Saint-Raymond-Sainte-Catherine.

- Les chèques doivent toujours porter deux (2) signatures sur trois (3), les personnes autorisées étant le Maire, M. Michel Croteau, le conseiller M. Clément Gignac et la directrice générale, Mme Vivian Viviers,.

ADOPTÉ

107-2014 Reconduction du mandat du Maire suppléant (9)

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mme Diane Guérard
et il est résolu à l'unanimité que le mandat confié à M. Jacques Tessier d'agir à titre de maire suppléant soit reconduit pour la prochaine année et il est par conséquent autorisé à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires en l'absence du Maire.

108-2014 Adoption du projet de schéma de couverture de risques révisé (10)

ATTENDU QU'en vertu de l'article 30 de la *Loi sur la sécurité incendie* la MRC de La Jacques-Cartier peut demander une modification au schéma de couverture de risques;

ATTENDU QUE la MRC de La Jacques-Cartier a adressé au ministre de la Sécurité publique le 23 novembre 2011, une résolution demandant de modifier son schéma de couverture de risques;

ATTENDU QUE la municipalité de Ville de Lac-Saint-Joseph a précisé, en octobre 2012, par résolution, à la MRC les motifs concernant une demande de modification;

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

ATTENDU QU'en date du 17 juin 2014 des consultations publiques se sont déroulées conformément à la *Loi sur la sécurité incendie*;

ATTENDU QUE les modifications apportées correspondent aux attentes de la municipalité de Ville de Lac-Saint-Joseph;

ATTENDU QUE, tel que stipulé à l'article 20 de la *Loi sur la sécurité incendie*, le projet de schéma révisé doit être accompagné d'une résolution de chaque municipalité locale qui a participé à son élaboration;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Clément Gignac, appuyée par M. Claude Tessier, il est résolu :

- QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- QUE le conseil municipal adopte le projet de schéma de couverture de risques révisé de la MRC de La Jacques-Cartier;
- QUE le conseil municipal adopte le plan de mise en œuvre pour la municipalité de Ville de Lac-Saint-Joseph en prévision de l'attestation du schéma de couverture de risques révisé de la MRC de La Jacques-Cartier;
- QUE copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de La Jacques-Cartier.

ADOPTÉ

Les points 11 à 17 sont reportés à une prochaine séance du Conseil.

Autres sujets: (18)

a) Vols

Depuis quelques semaines, des vols sont perpétrés sur notre territoire. Il y a eu un vol au Club Nautique St-Louis, on a défoncé chez un citoyen qui demeure près du Club et un autre vol nous a été signalé chez un autre résident. Une recommandation est faite pour qu'une lettre soit transmise à la Sûreté du Québec pour leur demander plus de surveillance sur notre territoire.

109-2014 Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sylviane Cloutier
ET RÉSOLU à l'unanimité de lever la séance à 20h05.

ADOPTÉ

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

Jacques Tessier
Maire suppléant